

THE
QUEBEC
GAZETTE.



LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

THURSDAY, SEPTEMBER 13, 1781.

JEUDI, le 13 SEPTEMBRE, 1781.

L O N D O N, MAY 14.



Letter from an Officer on board Admiral Darby's fleet has the following article, dated off Cadiz: "I suppose before this you in England expected some important news from us, and though you may think it strange that we have not had an engagement with the Spanish fleet, I assure you that our Commander in Chief has done his utmost endeavours to find them out, but in vain; and after we had relieved the garrison of Gibraltar, we found them safe in the harbour of Cadiz, we have tried every experiment to bring them out, but in vain."

Orders were issued from the War-Office on Friday for the following Regiments of Cavalry to provide Camp Equipage immediately:

1st Dragoon Guards,	Sir George Howard
3d ditto - - -	Lord Robert Manners
2d Dragoons - -	Earl Panmure
3d ditto - - -	Lord Southampton
4th - - -	General Carpenter
6th - - -	James Johnston
7th - - -	Sir Henry Clinton
10th - - -	
11th - - -	J. Johnston
19th - - -	General Manners
21st - - -	General Douglas
22d - - -	Lord Sheffield

And Lister's Corps.

Extrait of a letter from Brussels, May 8.

"Last Saturday arrived an express from Vienna, with orders to augment the regiments of the Low-Countries one fourth their number with all possible expedition. The Emperor has certainly some grand stroke in contemplation, and the King of Prussia, whose decline is manifest, will not, it is thought, be able to oppose him with his former ability."

The Roanoak, near which the late battle was fought between Lord Cornwallis and General Greene, is in North Carolina. Its source lies in the Appalachian Mountains in Virginia; after a course of several leagues, it falls into the Atlantick, forming a narrow bay, called Albemarle Sound; it has a Bar at the mouth, which prevents its being navigated by other than small craft, on which account the commerce of the province is chiefly carried on by James River.

The Dan is a large arm or branch of the Roanoak, which runs into Orange County, and from whence there are several smaller rivers and creeks with which the internal part of North Carolina is almost every where intersected.

The Haw River is the uppermost branch of the North West Cape Fear River; an innumerable variety of streams fall into it, which are mostly fordable, except in the rainy seasons: the town of Hillsborough lies at an equal distance between this and the River Dan.

The distance between the place of this last action and that between Lord Cornwallis and Gen. Gates is 127 miles.

May 24. This morning the East-India Company received some dispatches from their Settlements at Bengal, which were brought over land, and are said to contain some favourable news, but none of the particulars are yet made public.

A letter from Penzance says, that a cartel ship is put in there from Brest, the master of which says, that he fell in with the Languedoc, a French man of war of 90 guns, in such a shattered condition that it was with difficulty she was kept above water.

Sir James Wallace differs from the manœuvring stile of most of our Admirals, and bears down at once upon the enemy, he had all his anchors thrown over-board in his late action, and begun grappling as soon as he approached the Languedoc; the darkness of the night, and his ignorance of the force of the vessel against which he contended, prevented his making a capture of it; which he certainly would have done, had he been acquainted with its strength; as he might have called in the aid of the Dublin, a 74, within the reach of signals; but he did not chuse to do this, because he was solicitous to engross all the honour of the action to himself. He is wounded in the thigh, by the bone of a man that was killed: it was impossible to continue the action any longer, because every officer in his ship, except the second Lieutenant, was wounded.

When Gibraltar was besieged by the Spaniards in 1727, the quantity of bombs thrown by them into the fortifications was immense, and on the Governor offering a reward of half-a crown for each that should be extinguished before explosion, it was not uncommon to see the soldiers provided with wet cloaths striving who should first encounter the light fuse of a new-fallen bomb.

Extrait of a letter from Woolwich, May 22.

"At a house which is building on the Common for Capt. Weetman, of the Royal Artillery, a well was sunk, and had been bricked round, when it was judged to be too narrow at the bottom; to remedy which inconvenience they attempted to widen it there. The Captain's servant was sent down on this business; when about half past nine on Saturday morning last, the lower part excavated, and about seven feet of earth, together with the bricks, buried the man. The excavation happened at the moment a bricklayer was drawing up a ballast-basket of rubbish—the handle violently forced from his

L O N D R E S, le 14 MAI.



ANS une lettre datée de Cadix d'un officier à bord de la flotte de l'Amiral Darby, est l'article suivant: "Je crois qu'avant ceci vous vous attendiez en Angleterre à quelques nouvelles importantes de notre part, et quoique vous puissiez trouver extraordinaire que nous n'ayons pas encor eu un engagement avec la flotte Espagnole, je vous assure que notre Commandant en chef a fait tout ce qu'il a pu pour la faire fortir, mais inutilement; et après que nous avons eu relevé la garnison de Gibraltar, nous les avons trouvés dans le port de Cadix; nous avons essayé toute sorte de moïens pour les faire fortir mais en vain."

Vendredi il sortit du bureau de guerre des ordres de donner immédiatement des équipages de camp aux régimens de cavalerie suivans:

1res. gardes de dragons,	le Chevalier Georges Howard.
3me. ditto - - -	le Lord Robert Manners.
2me. dragons, - -	le Comte de Panmure.
3me. ditto, - - -	le Lord Southampton.
4me. - - -	le General Carpenter.
6me. - - -	James Johnston.
7me. - - -	le Chevalier Henry Clinton.
10me. - - -	
11me. - - -	J. Johnston.
19me. - - -	le Général Manners.
21me. - - -	le Général Douglas.
22me. - - -	le Lord Sheffield.

Et le corps de Lister.

Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 8 Mai.

"Samedi dernier est arrivé un express de Vienne qui a apporté des ordres pour augmenter les régimens des Pais-bas de la quatrième partie le plus possible. L'Empereur a certainement quelque grand coup en vuë, et le Roi de Prusse qui décline beaucoup, ne sera pas en état, à ce que l'on pense, de s'opposer à l'Empereur avec sa première capacité.

Le Roanoak, près duquel s'est donné la dernière bataille entre le Lord Cornwallis et le Général Greene, est dans la Caroline du Nord. Sa source prend dans les montagnes Apalachiennes dans la Virginie; après avoir couru plusieurs lieues il tombe dans l'Atlantick, en formant une baie étroite que l'on appelle *Albemarle Sound*; il a une digue à l'embouchure qui empêche qu'il ne soit navigable que pour de petites barques; et c'est pour cela que le plus grand commerce de la province se fait par James River.

Le Dan est une bras considérable ou une branche du Roanoak, qui court dans le Comté d'Orange, et de là il se forme plusieurs petites rivières et ruisseaux qui coupent presque partout la partie intérieure de la Caroline du Nord.

La rivière le Hawc est la branche supérieure du *North west Cape Fear river*, nombre de ruisseaux tombent dedans, et elle est guéable presque partout, excepté dans les saisons pluvieuses. La ville de Hillsborough est exactement au milieu entre cette rivière et le Dan.

La distance entre l'endroit de cette dernière action et celui de l'action entre le Lord Cornwallis et le Général Gates est de 127 miles.

Le 24 Mai. Ce matin la Compagnie des Indes Orientales a reçu quelques dépêches de ses habitations à Bengal qui ont été apportées par terre et que l'on dit marquer de bonnes nouvelles, mais rien de particulier n'a été encor public.

Une lettre de Penzance dit qu'un vaisseau cartel a été envoyé de Brest à cet endroit, dont le Capitaine rapporte qu'il avoit rencontré le Languedoc vaisseau de guerre François de 90 canons, dans une si mauvaise condition qu'à peine pouvoit-il se soutenir sur l'eau.

La façon de manœuvrer du Chevalier James Wallace differe entierement de celle de la plupart de nos Amiraux; il porte tout de suite sur l'ennemi; dans la dernière action qu'il a eu il jetta ses ancras à bord et en vint aux mains avec l'ennemi aussitôt qu'il s'approcha du Languedoc; l'obscurité de la nuit et l'ignorance où il étoit des forces du vaisseau contre lequel il combattoit, l'empêcherent de le prendre; ce qu'il auroit certainement fait s'il en avoit connu toute la force; avec d'autant plus de raisons qu'il pouvoit faire venir à son secours le Dublin de 74, qui étoit à la portée des signaux; mais il ne voulut pas le faire parce qu'il vouloit participer lui seul à l'honneur de cette action. Il fut blessé à la cuisse par l'os d'un homme qui avoit été tué; il lui fut impossible de continuer l'action plus longtems, parce que tous ses officiers, excepté le second Lieutenant, étoient blessés.

Lorsque Gibraltar fut assiégé par les Espagnols en 1727, il y eut une quantité immense de bombes jettées dans les fortifications; et sur ce que le Gouverneur offrit une récompense d'une demie piastre pour chaque bombe que l'on auroit éteint avant qu'elle eût crevée, il n'étoit pas rare de voir des soldats avec des hardes mouillées tirant à qui seroit le premier à éteindre la mèche allumée d'une bombe qui venoit de tomber.

Extrait d'une lettre de Woolwich, du 22 Mai.

"A une maison qui se bâtit sur la Commune pour le Capitaine Weetman de l'artillerie royale, l'on avoit creusé un puis que l'on avoit déjà entouré de briques, lorsqu'on jugea qu'il étoit trop étroit au fonds; pour remédier à cet inconvenient on essaya de l'élargir; le domestique du Capitaine descendit dans le puis à cet effet; lorsque Samedi vers neuf heures du matin le fonds du puis se creusa de lui-même, et qu'environ sept pieds de terre avec les briques, ensevelirent l'homme. Cet accident arriva au moment qu'un maçon

hand, struck him on the throat, and he has been speechless ever since, nor is it thought he can recover.

"The Captain, agitated with the most pungent concern, kept encouraging the men to work on, in order if possible to save the life of his servant, to whom they, in a few hours, got so near as to hear him speak. Animated hereby, they redoubled their speed, when another excavation took place, and at three in the afternoon they were about twelve feet from the unhappy man. Under such a pressure every one concluded him irrecoverably lost. Notwithstanding, the Captain begged the men to work on, when about half past ten o'clock in the evening they supposed themselves within two or three feet of him, to their astonishment they heard him speak—he told them he was in an upright posture, but that the water was up to his chin. There was a guard placed to keep the crowd off. Many officers of the Artillery helped the workmen, who about half past twelve brought up the man alive, having been fifteen hours in that miserable state, yet only slightly bruised on one knee, and a little hurt in the breast."

QUEBEC, September 13.

On Saturday the 1st day of September instant, was married at Montreal, Mr. Daniel Sutherland, Merchant there, to Miss Peggy Robertson, daughter of Captain Robertson, commanding the Grenadiers of His Majesty's 84th Regt. of foot, in Garrison at Oswegatché.—The many virtuous, amiable qualities, which this young Lady so extensively possesses, are strong presumptions in favour of the parties enjoying every happiness the Marriage State affords.

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC.

Inwards Maria, Abraham Ingram; Maria, John Cleland, from London.—Canada, John Hawkins, from Bristol.—John, Caleb Gardiner, from Cowes.—Lucas, Hugh Hamilton, from Gosport.—Chance, John Luton, from Cowes.—Lady Hervey, James Miller, from London.—Outwards, Garland, Robert Proud, for Newfoundland.—Peggy, Peter Jenkins, for New-York.—Jamaica Packet, David Taylor, for Jamaica. Minerva, Edward Hopkins; Polly, William Marshal, for Newfoundland.

ADVERTISEMENTS.

QUEBEC TAVERN.

THE Subscriber being resolved to go to Europe this Fall, requests all those who have any demands on him, to bring them in, that they may be paid. And all who are indebted to him are desired to discharge their respective debts, as he is under an absolute necessity of settling his affairs without delay, and all those accounts that are not settled within three weeks from this date, will be put into the hands of an Attorney without further notice. He intends to sell immediately all that Lot of Land where he now lives, on which there is a new large stone House just finished, with fine Cellars, &c. Also a very good Log-house and a fine spacious Garden. For further particulars enquire of
ROBERT KEATING.
Quebec, September 13, 1781.

THE Shippers of Furs in the Ship General Haldimand, Captain Love, last Fall, are desired to meet at the British Coffee-house the 25th instant to receive a dividend of forty per Cent; and such as have not hitherto paid up their purchases the 20th June, are requested to do it without delay.

Quebec, September 5, 1781. S. FRASER, } Agents.
JAS. TOD, }

Ceux qui ont chargé l'automne dernier des pelleteries dans le vaisseau le Général Haldimand, Capitaine Love, sont priés de se trouver au Café Britannique le 25 du présent afin de recevoir un dividend de quarante par cent, et ceux qui n'ont pas encore payé leurs achats du 20 Juin sont requis de le faire incessamment.

Quebec, le 10 Septembre, 1781. S. FRASER, } Agents.
JAS. TOD, }

For SALE by DAVISON & LEES,

THE SNOW LUCAS, HUGH HAMILTON, Master, now lying at Fraser's wharf, burthen about 200 Tons, well found and a prime Sailor. September 11th 1781.

A VENDRE par DAVISON & LEES,

LE Sneau le LUCAS, Capitaine Hugh Hamilton, maintenant au Quai de Fraser, portant environ 200 tonneaux, bien gréé et bon voilier. Le 11 Septembre, 1781.

ARCHIBALD FERGUSON, Taylor, begs leave to acquaint his friends and the public in general, that he has just imported a compleat assortment of the most fashionable

SUPERFINE and other Cloths with suitable Trimmings; Bath and Beaver Coating; variety of embroidered and tambour'd Vests; gold and silver Lace, ditto Epaulets; Regimental Buttons for the 8th and 84th Regiments; rich black and new fashionable colour'd silks for Vests; Genoa and Moloskin Velvet for Breeches; variety of figur'd silk Velvet for winter Vests; an elegant assortment of the most fashionable Buttons, with a number of other articles.

As he has the very best materials in every branch of the Business, he begs leave to offer himself a candidate for public favour; he likewise returns his most sincere thanks to his friends for their past favours, and hopes by his assiduity and attention to merit their continuance.

Quebec, September 10, 1781.

WHEREAS Mary Burt, the Wife of James Burt, formerly her name Mary Bencroft, does not cohabit with the said James Burt, therefore I do hereby give notice to all person or persons to give her no credit in my name as I promise I will not pay.
JAMES BURT.
September 13, 1781.

To be SOLD by AUCTION,

On Saturday the 29th of September instant, at one o'clock in the afternoon, in Mr. Panet's Office, Notary in Buade street, Quebec,

THE Library belonging to the late Mr. Parent, Priest, formerly Curate of the River Ouelle, consisting of a variety of good Books, ancient and modern, fit for the use of Curates, Advocates, Notaries and Lovers of History and Poetry. For more particular information apply to the Subscriber.
A: PANET.
Quebec, September 10, 1781.

A VENDRE par ENCAN,

En l'étude de Mre. PANET, Notaire à Québec rue de Buade, Samedi le vingt-neuf Septembre présent mois, à une heure après midi:

LA Bibliotheque de feu Messire Parent, Prêtre, ci-devant Curé de la Riviere Ouelle, composée d'une variété de bons Livres anciens et modernes, convenables à l'usage des Curés, des Avocats, des Notaires et des amateurs de l'Histoire et de la Poésie. Pour plus ample information s'adresser au Soussigné.
A: PANET.
Quebec, 10 Septembre, 1781.

tiroit un panier à pierre des décombres.—L'anse qui fut arraché avec violence de ses mains, vint le fraper à la gorge, et depuis ce tems il a été sans parole, et l'on ne pense pas qu'il la recouvre.

"Le Capitaine agité des sentimens les plus pressans encourageoit les hommes à travailler afin de pouvoir sauver, s'il étoit possible, la vie de son domestique; en peu d'heures ils vinrent si près de lui qu'ils l'entendirent parler. Animés par ce succès ils redoublaient leurs efforts, lorsqu'il se fit encor un autre éboulement, en sorte qu'à trois heures après midi ils étoient éloignés d'environ douze pieds de ce pauvre homme. L'on conclut en général que sous un tel poids il étoit absolument perdu. Malgré cela le Capitaine pria les gens de travailler encor et vers dix heures et demi du soir ils jugèrent qu'ils étoient à environ deux ou trois pieds de lui, lorsqu'à leur grand étonnement ils l'entendirent parler—il leur dit qu'il étoit de bout mais qu'il avoit de l'eau jusqu'au menton. Il y avoit une garde à l'entour pour empêcher la foule. Plusieurs officiers d'artillerie aiderent aux hommes qui travailloient, et vers minuit et demi ils tirèrent l'homme après avoir resté quinze heures dans cette miserable situation: il étoit seulement blessé au genou et il avoit la poitrine un peu attaquée."

QUEBEC, le 13 SEPTEMBRE.

Samedi premier du présent s'est marié à Montréal, Mr. Daniel Sutherland, Marchand de cet endroit, à Mademoiselle Marguerite Robertson, fille du Capitaine Robertson, Commandant les Grenadiers du 84me. regiment d'infanterie, actuellement en garnison à Oswegatché.—Les qualités de vertu et d'amabilité que possède à un haut degré cette jeune Demoiselle font des fortes présomptions que ce couple jouira de toute la félicité qui suit l'état du mariage.

AVERTISSEMENTS.

Montréal, le 5 Septembre, 1781.

WILLIAM BROWN, Aubergiste du Détroit, prend cette voie d'informer le public, que sa femme Anne s'étant absentée et enfuie de chez lui depuis longtems, est venue depuis peu se loger dans ce voisinage, et est conséquence il juge à propos d'informer toute personne de ne point donner à sa dite femme sur son compte en ce qu'il ne paiera aucune dette qu'elle aura pu contracter depuis cette absence.
Wm. BROWN.

Montreal, September 5, 1781.

WILLIAM BROWN of Detroit, Publican, takes this method to inform the Public that his Wife Anne having absented herself from his Bed and Board, hath lately come down into this neighbourhood, and therefore he thinks proper to caution all persons not to give her credit on his Account, as he will not discharge any debts she may contract after this date.
*—1p Wm. BROWN.

Montréal, le 5 Septembre, 1781.

LES Créanciers de Jean Baptiste Lemoine Despins sont priés d'envoyer à WILLIAM DUMMER POWELL, de Montréal, leurs différentes prétensions dûment attestées et affirmées avant la fin de ce mois, afin de recevoir leurs dividendes tel qu'ils ont été fixés à l'assemblée des Créanciers le 18 Mai, 1780.

Montreal, September 5, 1781.

THE Creditors of Jean Baptiste Le Moine Despins are requested to send in to WILLIAM DUMMER POWELL of Montreal their several claims duly authenticated by Oath, before the end of this month, that they may receive their dividends, as settled at a meeting of the Creditors the 18th May, 1780. *—1p

Madame PHEBE DAVIS a à vendre à son magasin à la Haute-ville à Montréal, une grande quantité d'épicerie et autres articles à un prix raisonnable, savoir:

D U Macouba, rapé et du tabac d'Ecosse;	De la poudre à poudrer et de la pommade;
Du rum, du genièvre et de l'caudevie;	Des lignes et roues pour pêcher;
Du vin de Porte en bouteilles et du Cherry en quarts;	Du fromage et du beurre.
De la bière de porter et de l'aile;	Des femelles de cuir et des empègues;
Du vinaigre et de l'huile;	Du sucre en pain double raffiné;
Des peintures rouges, bleues et vertes;	Simple ditto;
De l'azur et de l'indigo;	De la cassonnade et du café;
Du savon et de la chandelle;	Du thé hyson, vert et boue.

Mrs. PHEBE DAVIS has for sale at her Store-House in the Upper-town in Montreal, a great quantity of Groceries and other effects at a reasonable rate,

R APPEE, M ^c Caba and Scotch Snuff,	Hair-powder and Pomatum,
Rum, Gin and Brandy	Fishing Lines and Wheels,
Port Wine in bottles and Cherry in quarter-casks,	Cheese and Butter,
Porter and Ale,	Sole Leather and Upper-ditto,
Vinegar and Oyl,	Double refined Loaf Sugar,
Red, blue and green Paints,	Single ditto,
Blue, Starch and Indigo,	Muscovado ditto and Coffee,
Soap and Candles,	Hyson, Green and Bohea Teas.

Le public est averti qu'il sera exposé en vente en la Cour des Prerogatives pour le district de Québec, Vendredi le 14 du présent mois, dix heures du matin,

L'EMPLACEMENT et Maison dépendant de la succession de feu Jacques Amelot, situés en cette Haute-ville rue Ste. Famille et St. Joachim, contenant le dit emplacement 40 pieds de front sur 50 de profondeur, ensemble dix pieds de terrain de front sur 80 de profondeur; sur lequel terrain est bâtie une maison à un étage sur tout le front du dit emplacement, faisant face à la dite rue Ste. Famille, de 40 pieds. Le tout sera vendu et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur sans aucune autre remise, aux charges, clauses et conditions qui seront en la mise à prix qui sera le dit jour lue en jugement.

N. B. Tous ceux qui prétendent avoir quelques droits sur le dit emplacement et maison, soit par hypothèque ou servitudes, sont priés d'en donner connoissance au Greffe de la dite Cour ou à Mre. PINGUET, Avocat et Notaire, chargé de la présente vente.

Public notice is hereby given, that on Friday the 14th instant will be exposed to sale, in the Court of Prerogatives for the district of Quebec, at ten o'clock in the forenoon,

THE lot and house belonging to the estate of the late Mr. Jacques Amelot, situate in the Upper-town in St. Famille and St. Joachim streets; the said lot contains 40 feet in front by 50 feet in depth, together with a piece of ground of 10 feet in front by 80 feet in depth, with a house one story high on the whole front of said lot, facing the said St. Famille street. The whole will be sold and adjudged to the highest bidder without any further delay, and delivered according to the clauses and conditions which will be read in Court on said day.

N. B. Those who may have any claims on the said lot and house by mortgage or otherwise, they are required to give notice thereof to the Clerk of said Court or to Mr. Pinguet, Advocate and Notary, who has the charge of the sale.

DISTRICT of QUEBEC. } A T a meeting of his Majesty's Commissioners of the peace for the said district, held on Monday the 3d of September instant and adjourned to the 4th, It is ordered that the shilling loaf of white bread do weigh three pounds ten ounces, and the shilling loaf of brown bread four pounds ten ounces; and that the Bakers do mark the same with the initial letters of their names.

The prices of the under-mentioned articles were found to be as follow:
 Fine Flour at 33s. — Coarse ditto 25s.
 The prices of wheat, barley, pease, beans and oats cannot be ascertained there being none at market.
By the Court,
 For DAVID LYND, C. of P. JOSEPH DUVAL.

DISTRICT of MONTREAL. } Montreal 3d. Sept. 1781.

At a Meeting of his Majesty's Commissrs. of the Peace this Day, the Prices of Grain & other Articles as Sold at Montreal was As follows Viz:
 Coarse flour or Farine Brute at 15th p Ct. Pease at 4th 2d p B.
 whole flour or Farine Entiere at 21th 8d. p Ct. Barley at 3th 4d. p B.
 Oats a 3th 4d p B.
 There being no wheat, Indn. Corn, or other Articles at Market the Same Cannot be Ascertained
By order of the Comrs. J. BURKE Cs. Ps.

DISTRICT of MONTREAL. } Monday the 3d Sept. 1781.

A T a Meeting of the said Commissrs. respecting the Affize of Bread, It is ordered that the Price and affize of Bread, as last Settled, Should further remain the Same for one Month from this Date,
By order of the Commissrs. J. BURKE Cs. Ps:

Montreal, 27th. August, 1781.

WHEREAS THOMAS READY, a Prisoner charged with Felony, born in Ireland, about twenty-five years of age, slender make, about five feet seven inches high, short light brown Hair, fair complexion and much freckled, broke out of that part of the Provost Prison in which the Criminals are confined, and made his escape, with Irons on his legs, in company with three Military Prisoners: Notice is hereby given to all Captains and other Officers of Militia, Bailiffs and other His Majesty's liege Subjects in this Province, and they are hereby required to use their utmost endeavours to apprehend the said THOMAS READY and to carry him before any Magistrate in this Province, in order that he may be secured and brought to Justice; and as a further encouragement to such person or persons as shall apprehend the said THOMAS READY, a reward of FIVE POUNDS and all reasonable charges will be immediately paid on application to me at my Office; and all persons are hereby warned not to harbour or conceal the said THOMAS READY, or in any wise assist him in his escape, as they may depend upon being prosecuted with the utmost severity of the Law.
 EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

JUST IMPORTED by BROWN & GIBBONS, and to be sold at their LONDON and BIRMINGHAM Ware-house in Mountain street, a General Assortment of Goods, amongst which are the following, Viz.

CASK and bottled Porter, Cyder, Dorchester Beer
 and Taunton Ale, Lemon Juice and Vinegar, Hams, Bacon and Tongues, Pork in barrels, Cheese, Rose Butter, red Herrings, Bloom, Mufcattle, Jar and Sun Raisins, Figs and Prunes, Almonds, Olive Oil, double and single refin'd Sugar, Hyson, Souchong, Singlo, Green and Bohea Teas, Pickles, Soy and Ketchup, Spanish Olives, preserv'd Apricots, Peaches and green Gages, Citron, Truffles, Morrals, Macaroney, Vermicelly and Mushrooms, Honey in the comb and clarified, Capillaire, Tamarinds, Spices of all sorts, Muscovado Sugar and Turkey Coffee, Baricy, Rice and fine Flour, Kitchen Herbs and Seeds, Icingals and Indigo, Confectionary, Perfumery, Hosiery, Haberdashery, Stationary, Tin, Earthen and Glass-ware, China, Ladies French Heel shoes, Ditto Tambour'd with silk and gold, Morocco and Sattin Ditto, Hard-ware, Drugs, Silk Gloves and Hose, Cabinet-ware, Stralburg Snuff, Saffron, cut smoking Tobacco, Pigtail and Carrot Ditto, Millenary, with an elegant assortment of Drefs Caps, Flowers, Plumes, Ostrich Feathers, Merchants Account and Orderly Books, London, Universal, Westminster, and Ladies Magazines for 1780, Annual Registers, Court Calendars, Lists of the Army and Navy for 1781, an assortment of Histories, Travels, Plays, Novels, Arithmetick, Cookery, Musick, and School Books, with many other articles too tedious to mention.
 Quebec, August 30, 1781.

NOUVELLEMENT importé par BROWN & GIBBONS, et à vendre à leur magasin de Londres et de Birmingham, sur la rue la Montagne, un assortiment général de Marchandises, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir:

DU porter en bariques et en bouteilles, du cidre,
 de la biere de Dorchester et de Paile de Taunton; du jus de citron et du vinaigre; des jambons, du lard et des langues fumés; du lard en barils; du fromage, du beur à la rose; des harangs rouges; des raisins muscats, en jarre et fchés au soleil; des figues et des prunes; des amandes; de l'huile d'olive; du sucre simple et double raffiné; du thé hyson, souchong, singlo, vert et boue; des pois; des fruits marinés; soy et ketchup; des olives d'Espagne; des abricots conservés, des pêches; du citron; des truffes; des morilles; des macaronies; du vermicel, et des champignons; du miel clarifié; du capillaire; du tamarin; des épices de toutes sortes; de la cassonade et du caffè de Turquie; de l'orge, du ris et de la fine fleur; des herbes de cuisine et des graines; de la colle de poisson et de l'indigo; des confectons; des parfums; des bas; des chapeaux; de la papeterie; de la ferblanterie; de la terrerie et verrerie; de la porcelaine; des souliers de dames à talons François, ditto brodés en soie et en or, ditto de maroquin et de satin; clincaillerie; des medecines; des gands et des bas de soie; des meubles de mahogany; du tabac de Stralbourg; du saffran; du tabac à fumer coupé, ditto en feuille et en carotte; un assortiment élégant de coëffes, des fleurs, des plumets, des plumes d'autruches; des livres de comptes marchands et par ordre; des magasins de Londres, Universels, de Westminster et de Dames pour 1780; le Registres annuels; les Calendriers de Cour; des listes de l'armée et de la marine pour 1781; un assortiment d'histoire, de voiajes, de romans, d'arithmétique, de cuisine; des livres de musique et d'école, et plusieurs autres articles trop longs à mentionner.
 Québec, le 30 Août, 1781.

TO BE LET for one or two years, and entered on this Fall, A FARM situate in the Parish of St. Foix, formerly belonging to Mr. Noisieux.
 Apply to HECTOR MACAULAY.
 Quebec, September 4, 1781.

WILLIAM FRANCKLING,
 Jeweller and Goldsmith near the Parade,
 Has imported in the last Ships from LONDON, a most rich, elegant, fashionable and well chosen Assortment in Jewellery, viz.

S	SETS of Ladies and Gentlemens Paste Buckles;	Gold Stock-buckles;
	Gold enamell'd Pins and Buttons;	Uniform Hangers;
	Ditto fine Bracelets with rais'd Hair work;	Army and Navy Belts with engrav'd Plates;
	Ditto Cornelian Seals and Rings;	Plated Buckles;
	Ditto Snuff-boxes and Tooth-pick Cases;	Morocco Pocket-books;
	Ditto fashionable drop Ear-rings;	Silver Pocket-compasses;
	Gold enamell'd Locketts;	Concave Glasses mounted in Silver;
	Pearl and Garnet Hoop-rings;	A second-hand Circumferentor with four sights — Spirit Level Staff and Box, &c. &c.
	A rich assortment of Gold Hair-rings;	
	Ditto enamell'd;	

DISTRICT de QUEBEC. } A Une assemblée des Commissaires de paix pour le dit district tenue Lundi le 3 du présent mois et ajournée au 4, il est ordonné que le pain blanc d'un shelling pèsera trois livres et dix onces, et que le pain bis d'un shelling pèsera quatre livres et dix onces, et que les Boulangers marqueront leurs pains des lettres initiales de leurs noms.

Les prix des articles ci-dessous mentionnés ont été trouvés fixés comme suit:
 La fine Fleur à 33s. — La grosse à 25s.
 L'on ne peut fixer pour le présent les prix du bled, de l'orge, des pois, des seves et de l'avoine, n'en venant point actuellement au marché.
 Par la Cour, Pour DAVID LYND, JOSEPH DUVAL.

DISTRICT de MONTREAL. } Montréal, le 3 Septembre, 1781.

A une assemblée des Commissaires de paix tenue aujourd'hui, le prix du grain et autres articles venus à Montréal ont été fixés comme suit:
 La grosse Farine ou Farine brute à 15s. par cent. Les Pois à 4s. 2d. le minot.
 La Farine entiere - - - 21s. 8d. ditto. L'Orge à 3s. 4d. ditto.
 L'Avoine - - - 3s. 8d. le minot.
 L'on ne peut fixer les prix du bled, bled'inde ou autres articles, n'en venant pas au marché.
 Par ordre des Commissaires, J. BURKE, C. P.

DISTRICT de MONTREAL. } Lundi, le 3 Septembre, 1781.

A Une assemblée des dits Commissaires quant au poids du pain, il est ordonné qu'il restera pour un mois de la date des présentes au même taux.
 Par ordre des Commissaires, J. BURKE, C. P.

MONTREAL, le 27 Août, 1781.

COMME THOMAS READY, prisonier chargé de crime de Felonie, natif d'Irlande, agé d'environ vingt-cinq ans, de mince taille, d'environ cinq pieds sept pouces de haut, portant les cheveux bruns courts, ayant la peau blanche et beaucoup de rousseurs, a forcé la partie des prisons du Provôt, où l'on met les criminels, et s'est enfui les fers aux pieds, avec trois prisonniers militaires; l'on avertit par ces présentes tous les Capitaines et autres officiers de Milice, Baillifs et autres sujets liges de sa Majesté dans cette Province, et il leur est enjoint de faire tous leurs efforts pour prendre le dit THOMAS READY et de l'amener devant aucun Magistrat en cette Province afin qu'il puisse être gardé à vue et traduit en justice; et pour plus grand encouragement ceux qui prendront le dit THOMAS READY auront une récompense de CINQ LOUIS et tous les frais raisonnables que je leur paierai en s'adressant à moi à mon Bureau; et l'on recommande à toute personne de ne cacher ni retirer le dit THOMAS READY, ni l'assister en aucune chose, en ce que ceux qui le feront peuvent être certains qu'elles seront poursuivies suivant toute la rigueur de la Loi.
 EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

R. WILLCOCKS, qui se propose de quitter cette Province dans la flotte d'Octobre, prie tous ceux qui ont quelques demandes contre lui d'apporter leurs comptes dont ils seront payés, faute de quoi ils seront obligés d'attendre son retour. — Il espere que ceux qui lui doivent le paieront également afin de prévenir que leurs comptes soient mis entre les mains d'un Avocat pour en poursuivre le paiement.
 Québec, le 3 Septembre, 1781.

R. WILLCOCKS intending to leave this Province with the October fleet requests all those who have any demands against him to bring in their Accounts and receive payment otherwise they will remain unpaid till his return. Those indebted he hopes will pay in like manner to prevent being put into the hands of an Attorney to be sued for.
 Québec, September 3, 1781.

A LOUER pour une ou deux années, et à occuper cet automne, UNE FERME située dans la Paroisse de Ste. Foix, ci-devant appartenant à Mr. Noisieux.
 S'adresser à HECTOR MACAULAY.
 Québec, le 4 Septembre, 1781.

WILLIAM FRANCKLING,
 Bijoutier et Orfevre près la Parade,
 A importé dans les derniers vaisseaux de LONDRES un très riche assortiment élégant, à la mode et du meilleur gout, en bijouterie, savoir:

D	ES garnitures de boucles de Dames et de Messieurs;	Ditto émaillées;
	Des épingles et des boutons d'or émaillés;	Des boucles de col d'or;
	Des beaux bracelets ditto travaillés en cheveux;	Des fabes d'uniforme;
	Des cachets et des bagues ditto en pierre;	Des bandoulières et ceinturons pour l'armée et la marine, avec des plaques gravées;
	Des tabatières et des boîtes à curedent ditto;	Des boucles argentées;
	Des pendans d'oreille ditto à la mode;	Des portefeuilles de maroquin;
	Des bijoux émaillés;	Des bouffoles de poches d'argent;
	Des joncs garnis en perle et en grenat;	Des verres concavés montés en argent;
	Un riche assortiment de bagues d'or travaillées en cheveux;	Une boussole d'arpenteur avec sa garniture complete, &c. &c.

NOUVELLEMENT arrivé de LONDRES et à vendre par GUILLAUME LAING,

UN assortiment complet de draps superfins et autres les plus à la mode, avec les garnitures et fournitures assorties; les plus beaux cafims et de gros draps, une grande variété de vestes brodées; des dentelles d'or et d'argent; des épaulettes; de la chaîne; des cordons; des lasses et des gances de chapeau; de beaux corderois; thicksets; des basins et des futaines; de beaux chapeaux de toute grandeur de castor, noirs, blancs et verts; un assortiment général de bas et de toiles, &c.
 N. B. Il a de très beau drap vert exprès pour les tables de billiard.

JUST IMPORTED from LONDON and to be sold by WILLIAM LAING,

A Compleat Assortment of the newest fashion superfine and other Cloths with suitable Trimmings, best Casemires, Bath and beaver Coating, great variety of Embroidered Vests; gold and Silver Laces; ditto Epaulets, Chain, Cord, Bindings, Hat-bands and Loops; fine Corderois, Thicksets, Jeans and Fustians; best Beaver, black, white and green Hats of all sizes.—A General Assortment of Hosiery and Linens, &c. &c.
 N. B. He has very broad fine green Cloth on purpose for Billiard Tables.

L'ON a besoin à une Academie à Montreal d'un assistant qui auroit les qualités requises pour montrer la langue Française; s'il entend l'Anglois ce sera beaucoup mieux; il est inutile à ceux dont le caractère et la capacité ne peuvent souffrir un strict examen de se présenter—le salaire est de 60l. par an, nourri et logé.—Pour plus amples informations il faut s'adresser personnellement ou par lettre affranchie du port, à Mr. JEAN CRYSTIE à Montréal.
 Montréal, le 20 Août, 1781.

WANTED at an Academy in Montreal an Assistant properly qualified to teach the French Language; if he understands English he will be the more agreeable; none need apply whose Character, and Abilities will not bear the strictest enquiry,—the Salary £60 per Ann: with board and Lodging. For further particulars apply personally, or by letter, Post-paid, to Mr. John Crystie, Montreal.
 Montreal August 20, 1781.

JUST IMPORTED from LONDON and to be Sold at the
PRINTING-OFFICE,

A Compleat Assortment of Stationary
AND
A COLLECTION of VALUABLE BOOKS;
Lists of the Army and Court Calendars.

To be SOLD at MONTREAL,

On the first day of October next, the following lots of ground with the houses
thereon situated, and also the following Orchards and Gardens, viz.

A Lot situated on St. Paul's street, about one hundred and twenty-five feet in front on the line of said street, by about sixty feet in depth on Citadelle street, on which is erected a fine stone house three stories high about ninety feet on said St. Paul's street, secur'd from fire and from every other accident by being covered with a cement over which is a covering of tin varnish'd. The gutters are made of free-stone, and lined inside with sheet lead about twenty-five feet long by four feet broad two lines thick, also varnished. There are fine cellars and of the same extent of the said house. In the first and second story are twenty five rooms, and half that number at least may be made in the third story, where all the doors and shutters are made of iron. In the yard are very fine sheds two stories high, a coach-house, an ice-house, stables, a place to store up wood, and several other conveniencies: The whole in stone, and secur'd from fire, with locks and Keys. A yearly rent of three hundred pounds Currency has been several times offered for the premises.

Another lot on the other side of St. Paul's street over against the above mentioned house, one hundred and fifty feet in length on the line of the said street, by about eighty feet in depth, at each end of which is a street, well inclosed with a wall, carpenters work and fine planks, with a gate lock'd; the whole constructed so as to serve as a garden.

Another lot behind the said garden on the side of the River, running to the Ramparts, containing about one hundred and fifty feet in length by sixty feet in depth, on which is erected a stone house one hundred and twenty feet long on the line of the Ramparts, by thirty feet deep, in which are several apartments and conveniencies, and a very fine bake-house, with a spacious yard behind said house containing the rest of the said lot; the whole well inclosed, with a gate each side, lock'd; for which house a yearly rent of one hundred and thirty-two pounds currency has been refused.

Also a lot near the market-place on which is erected a pretty large log-house on a stone foundation, with a cellar, out-houses, dependencies, &c.

Also a fine orchard very well situated on the bank of the River St. Lawrence, distant about two hundred feet North-east from the sheds formerly belonging to the King, containing one hundred and sixty feet in front on the river side by two hundred and forty feet in depth, planted with very fine trees of the best quality, in which orchard stands a pretty large log-house very fit to dwell in, with a small building on one side of it; the whole well inclosed and lock'd.

Also a log-house very fit to dwell in on the North-east side of said orchard from which it is separated only by a narrow street, with a garden of eighty feet on the street and eighty feet in depth, and at the end of the said eighty feet, eighty feet more in depth by two hundred feet in front on another street still running North-east on the bank of said river; the whole well inclosed and lock'd.

As a compleat description of the situation and good state of the premises would have been too long, they have been described in order to advertise them for sale as briefly as possible: those therefore who may incline to purchase the said lots, houses, orchard and gardens may be better and more amply acquainted therewith by viewing the premises themselves. They may apply at Quebec to Francois Levesque, Esq; and at Montreal to Jean Dumas St. Martin, Esq; who will give more particular information, and will acquaint them with the conditions of sale and the terms of payment in order to facilitate those who may be desirous of purchasing part or the whole.

Done at the Recollets at Quebec, the 23th of May, 1781.

PIERRE DU CALVET.

A VENDRE à MONTREAL,

Au premier jour du mois d'Octobre prochain, les Emplacements suivants, sur lesquels sont construites les Maisons suivantes, et aussi les Vergers et Jardins ci-bas designes,

UN Emplacement situé sur la rue St. Paul, d'environ cent vingt-cinq pieds de front sur le niveau de la dite rue, sur environ soixante pieds de profondeur sur la rue de la Citadelle, sur lequel emplacement est construite une belle Maison en pierre d'environ quatre-vingt-dix pieds sur la ligne de la dite rue St. Paul, à trois étages, à l'abri du feu et de tout autre accident par sa construction, la couverture étant en ciment et par-dessus le ciment couverte en bon ferblanc avec un vernis par-dessus; les dalles sont toutes en pierre de taille et garnies en dedans avec des plaques de plomb d'environ vingt-cinq pieds de long sur quatre pieds de large et deux lignes d'épaisseur vernissées.—Il y a de très belles caves de la grandeur de la dite maison. Au premier et second étage il y a vingt belles Chambres, et on peut en faire le moins la moitié autant au troisième, où toutes les portes et contrevents sont en fer. Dans la cour sont de très beaux hangars à deux étages, remises, glacière, écuries, endroit pour mettre le bois, et plusieurs autres commodités, le tout en pierre à l'abri du feu, et fermant à clef. Pour laquelle maison et dépendances il a été offert plusieurs fois pour loier trois cents livres argent courant d'Halifax par chaque année. Plus un emplacement sur l'autre côté de la rue St. Paul, vis-à-vis la susdite maison, de cent cinquante pieds de long sur la dite rue, sur environ quatre-vingt pieds de profondeur, étant une rue à chaque extrémité du dit emplacement, lequel est très bien clos en pierre, charpente et belle planche, expressément arrangée pour en faire un jardin et fermant à clef.

Plus par derrière du dit jardin du côté du fleuve un autre emplacement qui est continué jusques sur les remparts, de la contenance d'environ cent cinquante pieds de long sur soixante-dix pieds de profondeur, sur lequel dit emplacement est construite une maison de pierre de cent vingt pieds de long sur le niveau du rempart, sur trente pieds de profondeur, où sont plusieurs appartemens et commodités, et une très belle boulangerie, avec une vaste cour sur le derrière de la dite maison, contenant tout le reste du dit emplacement—le tout très bien clos, avec une grande porte-cochère de chaque côté fermant à clef—pour laquelle maison on a refusé cent trente-deux livres argent courant d'Halifax loier par chaque année.

Plus un emplacement près la place du marché sur lequel est construite une assez grande mai on en bois sur un solage de pierre, avec cave, bâtimens, et dépendances, &c.

Plus un beau verger très bien situé et sur le long du fleuve St. Laurent, distant d'environ deux cent pieds au Nord-est des hangars anciennement au Roi, le dit emplacement de cent soixante pieds de front sur la riviere, et deux cents quarante pieds de profondeur, planté de très beaux arbres et de la meilleure qualité, dans lequel verger est une assez grande maison en bois très logeable, avec un petit bâtiment à côté, le tout bien clos et fermant à clef, &c.

Plus de l'autre côté et au Nord-est du dit verger séparée seulement par une petite rue est une maison en bois très logeable avec un jardin de quatre-vingt pieds sur la rue, quatre-vingt pieds de profondeur, et au bout des dits quatre-vingt pieds quatre-vingt autres pieds de profondeur, sur deux cents pieds de front sur un autre rue allant toujours au Nord-est sur le bord du dit fleuve, le tout bien clos et fermant à clef.

Comme il auroit été trop long de donner une désignation parfaite de la situation, et du bon état des dits biens, on s'est restreint pour les annoncer en vente à les désigner le plus succinctement qu'il a été possible. Ceux qui voudront acheter les dits emplacements, maisons, verger et jardins ci-dessus pourront en avoir une plus ample et meilleure connoissance par venir et jardins ci-dessus pourront en avoir une plus ample et meilleure connoissance par eux-mêmes s'ils le desirent, et s'adresseront à Québec à Mr. Francois Levesque, Ecuier, et à Montréal à Mr. Jean Dumas St. Martin, Ecuier, lesquels Messieurs auront la com- et à Montréal à Mr. Jean Dumas St. Martin, Ecuier, lesquels Messieurs auront la com- plaisir de leur en donner une plus ample information, ainsi que des conditions de la vente, et des termes du paiement pour faciliter ceux qui desireront en faire l'acquisition en total ou en partie.

Fait au Recollets à Québec, le 28 Mai, 1781.

PIERRE DU CALVET.

JAMES ROWLANDS, Tailleur, demeurant

dans la Côte qui conduit de la Haute à la Basse-ville de Québec, vis-à-vis l'Imprimerie, prend la liberté d'informer ses amis et ses pratiques qu'il vient d'importer de Londres un assortiment élégant des draps et ratines superlines les plus à la mode avec les garnitures assorties; des draps double foulés pour les redingottes; des seconds draps de chasse à la mode; des carifés; des gros draps; des casimirs couleur de daim et de différentes sortes; de belles étoffes de soie noire et de couleur, à la mode pour les vestes et les culottes; des velours à la mode raifés et nuancés; des étoffes à longue soie pour des vestes; des satins et serges de soie de différentes couleurs; des vestes élégantes brodées et au tambour; des dentelles d'or et d'argent; des épaulettes; des chaînes; des glands argentés et de couleur, et des boutons à la mode de différentes sortes; du beau bain; des étoffes croisées; des corderois et futaines; des velours et petits velours de différentes couleurs, avec une variété d'autres articles, &c.

Il remercie en même tems sincèrement ses amis de leur bienveillance passée et espere qu'ils la lui continueront, en ce qu'il fera tout son possible pour la mériter.

JAMES ROWLANDS, Taylor on the hill leading

from the Upper to the Lower-town Quebec, opposite the Printing-office, begs leave to acquaint his Friends and Customers that he has just imported from London an elegant assortment of the newest fashion superfine broad Cloths and Rattens, with suitable trimmings, double mill'd Drabs, broad Cloths for Gentlemens great Coats, second new fashion'd Hunters Cloths, Kerseys, Beaver and Bath Coating, white, buff and different sorts Cassimeres, rich black and new fashionable colour'd Silks for Vests and Breeches, ditto new fashion Velvets strip'd and colour'd, tufted Silk for Waistcoat shapes, fatten and silk Serges of various colours, elegant tambour'd and embroidered Vests, gold and silver Lace, Epaulets, Chains, silver and foil'd Frogs, and new fashionable Buttons different sorts, fine India dimity, Jennets, Corduroys, and Fustians, Velvets, and Velvets of different colours, with a variety of other articles, &c.

He at the same time returns his Sincere thanks to his Friends for their past favours, and hopes a continuance of the same, which he will make it his particular study to deserve.

Importé dans la flotte de LONDRES par HUGH MACKAY,

et à vendre à son Magasin qui est la seconde porte dans la rue du Palais, un assortiment général et complet de Marchandises seches et de Liqueurs, parmi lesquels sont les articles suivants, savoir :

DU tabac, du tabac en poudre, de l'eau-de-vie

d'Angleterre, de la liqueur de genièvre, du jus de citron, des chandelles au moule et à la baguette, du fromage, du beurre en baril et en pots de terre, du jambon, du savon, des instrumens de musique, des verres, des fouliers, des Indiennes peintes, des balances avec leurs poids, des cloux de toute sorte, plusieurs articles en cuivre, airain et étain, des bouchons, des canes, des couvertes, de la taille, des chapeaux, des meubles tournés, des couleurs et de l'huile pour peindre, fruits marinés, huile à salade, des marchandises de toile et de laine, des soieries, de la papeterie, du porter en barique et en bouteilles, du thé hyson, congo, fouchong et boue, du sucre, des raisins, des amandes, des groffelles sechées, des prunes, des épices, des parfums, des médecines, des bougies, de la terrerie, de la clincaillerie, des bas, de la poudre à tirer et du plomb, du Madère et du vin de Porte en pipes et en quarts, et plusieurs autres articles trop longs à mentionner, qu'il vendra aux termes les plus raisonnables pour argent comptant ou à court crédit.

Quebec, le 27 Août, 1781.

IMPORTED in the Fleet from LONDON by HUGH MACKAY and to

be Sold at his store, the second door in Palace Street, a neat and general assortment of Dry-goods and Liquors, among which are the following, Viz.

TOBACCO, Snuff, British Brandy, Geneva,

Lemon Juice, mold and dipt Candles, Cheese, Butter in firkins and Crocks, Hams, sops, Musical Instruments, Glass, Shoes, printed Calicoes, Weights and Scales, Nails of all sorts, Copper, Brass, and Pewter ware, Corks, Canes, Blankets, Tin Plates, Hats, Turnery, Painters Oil and Colours, Pickles, Sallad Oil, Linen and Wollen Drapery, Silks, Millenary, Stationary, Porter in hogheads and bottles, Hyson, Congo, Souchong and Bohea Teas; Sugars, Raisins, Almonds, Currents, Prunes, Spicery, Perfumery, Medicines, Wax Candles, Earthen-ware, hard-ware, Hosiery, Gun-powder and Shot, Madeira and Port Wines in pipes and quarter Casks, with many articles too tedious to enumerate, which will be Sold on the most reasonable terms for Cash or short Credit.

Quebec, August 27, 1781.

A VENDRE,

LE Fief ou la Seigneurie St. Gilles, située aux environs

de la riviere du Saül de la Chaudiere, lequel terrain est enclavé entre les Seigneuries de Lauzon, de Tilly, de Ste. Croix, et de Messieurs Cugnet et Tacheraux; ceux qui desireront en faire l'acquisition il faut s'adresser au soussigné, rue St. Jean, qui donnera communication du titre de concession et aura de la facilité pour une partie du paiement.

DENECHAU.

Quebec, 22 Août, 1781.

To be SOLD,

THE Fief or Seigniorie of St. Gilles situate about

the river of the falls of Chaudiere, the said land is surrounded by the Seigniories of Lauzon, Tilly, St. Croix, and of Messrs. Cugnet and Tacheraux. Those who may be inclined to purchase the same may apply to the subscriber in St. John's street, who will communicate the right and title and give easy terms for part of the payment.

Quebec, August 22, 1781.

DENECHAU.

A VENDRE par LICITATION,

En la Cour des Prerogatives à Québec; la 1^{re}. criée se fera au College des Jesuites le Vendredi 7 Septembre prochain, 10 heures du matin, la seconde le 14, et l'adjudication le 21 du même mois, à pareille heure.

LA jolie Maison de pierre à deux étages, rue St. Louis,

en la Haute-ville de Québec, avec le terrain qui en dépend, appartenant à la succession de feu Sieur Michel Flanagan, joignant du côté du Sud-ouest à Richard Murray, Ecuier, du côté du Nord-est à Madame la veuve Dalbergaty, et par la profondeur du terrain aux représentans de Monsieur De Lusignan et de Madame De Meloize.

Pour plus ample information, s'adresser à l'Avocat soussigné.

A: PANET.

Quebec, 20 Août, 1781.

To be SOLD by AUCTION,

In the Court of Prerogatives held in the Jesuits College in Quebec, to be put up for the first time on Friday the 7th September next at ten o'Clock in the forenoon, the second time the 14th, and the adjudication the 21st of said month.

THE genteel stone-house two stories high, in St. Louis

street in the Upper-town of Quebec with the ground thereon depending, belonging to the estate of the late Mr. Michael Flanagan, joining on the South-west side to Richard Murray, Esq; on the North-east side to the widow Dalbergaty, and behind to the ground belonging to the representatives of Mr. De Lusignan and Mrs. De Meloize.

For more ample information apply to the underwritten advocate.

A: PANET.

Quebec, August 20, 1781.

NOTICE is hereby given to the public that Mr.

François Antoine Larocque, fils, Merchant at l'Assomption, has purchased of Joseph Daniau dit Danial, by power of redemption expired the 6th of July last, a lot of Ground situate in the Borough of St. Pierre, bounded in the front by the street des Sœurs, behind by Le Duc, on one side by Poitras and on the other by a street, with a log house thereon erected. If any person or persons have claims by mortgage or otherwise on the premises, they are requested to make the same known to the subscriber before the 15th of September next.

FRANÇOIS A: LAROCQUE.

L'Assomption, August 6, 1781.